



51^e session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 4 - Dialogue interactif avec la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne

Intervention du Luxembourg

Genève, le 21 mars 2023

Monsieur le Président,

Le Luxembourg soutient pleinement la déclaration de l'Union européenne.

Nous remercions la Commission d'enquête pour son rapport et exprimons notre plein soutien au renouvellement de son mandat, tout en réitérant notre appel aux autorités syriennes de coopérer pleinement avec la Commission et de lui garantir l'accès au territoire.

Ma délégation exprime ses condoléances aux victimes des tremblements de terre qui ont frappé la Syrie et la Turquie et à leurs familles.

Au cours des derniers mois, la crise humanitaire en Syrie s'est encore aggravée. Plus de 15,3 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire. L'aide transfrontalière doit être guidée par une évaluation des besoins de la population et ne pas être utilisée à des fins politiques.

Nous sommes fortement préoccupés par les violations graves des droits humains et des crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis par les autorités syriennes et les autres parties au conflit. Parmi ces violations figurent des détentions arbitraires, des disparitions forcées, des actes de torture, des attaques indiscriminées contre les civils, et notamment les enfants, ainsi que des violences sexuelles et fondées sur le genre. Pour mettre fin à l'impunité, la situation en Syrie doit être portée devant la Cour pénale internationale.

Madame, Messieurs les Commissaires,

Ma délégation partage votre conclusion que les conditions actuelles ne permettent pas un retour des réfugiés et des personnes déplacées.

Le Luxembourg réitère son plein soutien à votre recommandation de prendre immédiatement des mesures pour créer un mécanisme international pour les personnes disparues en Syrie.

Je vous remercie.